

	<b>Maître d'ouvrage : Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime</b>	
	N° dossier : <b>M1354</b>	CLE 4 - CLE de Caux - Vallée de Seine <b>Rives-en-Seine - St-Wandrille-Rançon, Rue St- Amand - Partie 1</b> Effacement de réseaux + Eclairage public (EP) Réf. dossier : <b>AVP-M1354-1-1-2</b>
<b>AVANT-PROJET 2026</b>		

### Programme : Effacement de réseaux

#### Réseaux Electriques

- Etablissement de 1 112 ml de réseau souterrain basse tension en 3 x 240 mm<sup>2</sup> avec pose d'un interrupteur type "Traffix", au pied du poste, pour création de 2 départs ;
- Dépose de 911 ml de réseau aérien basse tension et 32 supports ;
- Reprise de 35 branchements ;

#### Réseau d'éclairage public

- Mise en souterrain du réseau d'éclairage public dans le cadre de l'effacement de réseau électrique ;
- Etablissement de 1 140 mètres de réseau souterrain d'éclairage public de type 4 x 10 mm<sup>2</sup> ;

#### Génie civil de télécommunication (Convention A)

- Mise en souterrain des réseaux de télécommunication dans le cadre de l'effacement de réseau électrique ;
- Etablissement de 3151 mètres linéaires de génie civil de télécommunication électronique ;

Nature des travaux	Montant des travaux	Participation du SDE76		Reste à financer par la commune de Rives-en-Seine (adhérent)	
<b>Réseaux Electriques</b>					
Subventionnable HT	293 000,00 €	75 %	219 750,00 €	25 %	73 250,00 €
TVA	58 600,00 €	100 %	58 600,00 €	0 %	0,00 €
<b>Réseau d'éclairage public</b>					
Subventionnable HT	63 900,00 €	75 %	47 925,00 €	25 %	15 975,00 €
TVA (récupérée via FCTVA)	12 780,00 €	0 %	0,00 €	100 %	12 780,00 €
<b>Génie civil de télécommunication (Convention A)</b>					
Subventionnable HT	68 500,00 €	30 %	20 550,00 €	70 %	47 950,00 €
TVA	13 700,00 €	100 %	13 700,00 €	0 %	0,00 €
<b>TOTAL TTC</b>			<b>360 525,00 €</b>		<b>149 955,00 €</b>

### Programme : Eclairage public (EP)

#### Eclairage public

- Dépose de 11 lanternes et 1 coffret d'éclairage public ;
- Fourniture et pose 2 coffrets de commande sur socle équipés d'horloge astronomique ;
- Fourniture de 23 ensembles avec lanternes Leds de type Hestia ou équivalentes, posées sur crosses ;
- Construction de 8 dispositifs de retenue des terres maçonnés et endu


Nature des travaux	Montant des travaux	Participation du SDE76				Reste à financer par la commune de Rives-en-Seine (adhérent)	
<b>Eclairage public</b>							
EP éligible à la MDE	16 435,00 €	80 %	13 148,00 €	20 %	3 287,00 €		
EP Hors MDE	41 859,15 €	65 %	27 208,45 €	35 %	14 650,70 €		
TVA (récupérée via FCTVA)	11 658,83 €	0 %	0,00 €	100 %	11 658,83 €		
<b>TOTAL TTC</b>			<b>40 356,45 €</b>		<b>29 596,53 €</b>		

### Financement global de l'opération

Participation du SDE76**	Reste à financer par la commune de Rives-en-Seine (adhérent)
400 881,45 €	179 551,53 €

<b>Montant total de l'opération TTC</b>	<b>580 432,98 €</b>
---	---------------------

\*\* La participation du SDE76 comprend le concours du Conseil Départemental qui met une partie du produit de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité à sa disposition.

	<b>Maître d'ouvrage : Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime</b>	
	N° dossier : <b>M1354</b>	CLE 4 - CLE de Caux - Vallée de Seine <b>Rives-en-Seine - St-Wandrille-Rançon, Rue St- Amand - Partie 1</b> Effacement de réseaux + Eclairage public (EP) Réf. dossier : <b>AVP-M1354-1-1-2</b>
<b>MODELE DE DELIBERATION APPROUVANT UN AVANT-PROJET</b>		

Afin de simplifier les démarches administratives de ses adhérents, le SDE76 propose un projet de délibération qu'il vous appartient de reporter au format habituel de vos délibérations.

Pour que votre délibération garantisse le bon déroulement de l'ensemble des opérations du dossier, nous vous remercions de bien vouloir faire apparaître les éléments nécessaires comme présentés ci-dessous :

### Projet de délibération communale

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire **Eff+EP-2018-0-76164-M1354** et désigné "St-Wandrille-Rançon, Rue St-Amand - Partie 1" dont le montant prévisionnel s'élève à 580 432,98 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 179 551,53 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil communal décide :

- **d'adopter** le projet ci-dessus ;
- **d'inscrire** la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2026 pour un montant de 179 551,53 € T.T.C.
- **de demander** au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **d'autoriser** Monsieur le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Retrouvez un modèle de délibération type et l'ensemble de nos démarches et procédures sur notre site internet

**<http://www.sde76.fr/Publications-et-documentations-Documents-types>**